L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 5 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

DEMANDE—Par un horticulteur pratique, une place en ville ou à la campagne pour la culture des fleurs ou légumes, les oranges et olivier peut spécialité. Marié, pas d'enfants, peut fournir de bonne recommandations. S'adresser J. L., au bureau de l'ABEILLE.
6mars—3f

DEMANDE—Un monsieur (célibataire) demande une grande chambre bien aérée et non meublée, dans une famille particulière. S'adresser par lettres à "COTTON", P. O. Box. 2987. 3 mars—6f

A VENDRE.

A Vendre—Pour cause de départ du propriétaire, une Buvette bien située, faisant d'excellentes affaires, sera vendue à vil prix. Le propriétaire ayant à s'occuper d'un commerce hors de la ville. LOUIS H. PERRET.
4mars—3f 38 Passage de la Bourse.

A LOUER.

A LOUER—Une maison à verandah, coin Royale et Ste-Anne; 4 grandes chambres, 14 sur 20 pieds, salon, 2 petites chambres et des cabinets. S'adresser, No. 73 rue Ste-Anne.
14 fév.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans public, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58	
Primes maritimes	61,369 43	
Primes de rivières	32,390 71	
		$826,687 72
Primes acquises		126,977 35
Total primes		$953,665 07
A déduire—		
Primes non acquises	$71,482 96	
Primes réassurées	137,441 66	
Réassurances	83,864 32	
		$292,788 94
Primes nettes acquises		$660,876 13
A ajouter—		
Intérêt, loyers, sauvetage		41,094 95
Revenu net		$701,971 08
A déduire—		
Pertes d'incendies	$416,516 28	
Pertes maritimes	49,962 90	
Pertes de rivières	12,218 12	
		26,966 06
	$478,696 30	
Commissions	62,961 02	
Taxes	19,253 14	
Dépenses générales d'agences et change	49,182 41	
Dépenses locales générales et salaires	1,292 02	
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55	
Bureau des assurés du corps de sauvetage, pétrouille d'incendie et Sabots-de-vent	10,178 51	
Profits et pertes	19,327 50	
		664,927 51
		$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées		20,000 00
Profit net		$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :

Argent	$34,904 59
Bons des Etats-Unis à pour cent	
Bons de la hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et Crescent Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Valleto Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association	31,048 75
Billets de la Compagnie, bilités avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau	74,839 55
Primes en voie de collection	49,278 67
Dû par compagnies d'assurances	32,151 85
Warrants d'Etat	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle aite sur les livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment par devant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS FAHEY Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886.
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé.	H. Gally.
Théo. Brierre.	Chas Laïsle.
J. Bolee.	Pierre Pontz.
E. Forestier.	A. Schreiber.
Chas T. Dugazon	Chas E. Schmidt.
D. Fajen.	J. Tuyes.

19 Jan—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 23 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie	$115,644 66	
de rivières	7,779 81	
maritimes	6,895 13	
		$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884		40,206 60
		$170,520 25
A déduire—		
Pertes d'incendie	$43,669 78	
Pertes de rivières	4,893 85	
Pertes maritimes	2,970 62	
Réfaction	17,457 37	
Réassurances	15,200 22	
Primes remboursées	8,932 52	
Dépenses : Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	26,588 64	
		$113,713 48
		$ 56,806 77
Réservé pour pertes non réclamées	$ 5,107 00	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'attente	22,086 07	
Réservé pour primes non acquises en 1885	29,613 70	
	$ 56,806 77	
Actif au 31 décembre 1885 :		
Argent	$ 6,380 82	
Prêts sur hypothèque	158,101 86	
Billets à ordre	6,041 66	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	76,437 90	
Primes en voie de collection	40,215 50	
Meubles de bureau, divers	4,523 53	
		$306,704 30

PASSIF.

Capital		$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées		5,107 00
Intérêt et dividendes		22,086 07
Réserve pour primes non acquises		129,511 23
		$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNÈRS, Secrétaire
L. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT sur le capital payé, et
SEPTANTE ET UN POUR CENT sur ancien capital payé.
VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes payées.
R. H. BENNÈRS, Secrétaire.
L. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.

Jacob Aleander.	Leon Bertoli
R. H. Bennett.	Phil Bock
Peter Blaise	P. Egan
H. Ellerman.	Jno. Fitzpatrick
T. Dwyer Bauche.	Chas. Heinard
A. H. Isaacson.	I. N. Marks.
A. A. Maginnis	Wash Marks.
T. Prudhomme.	A. H. Rogers.
Otto Thomas.	Jno. Everett.

22 janv—1 déc

ELIXIR ALIMENTAIRE

DUCRO.

Son principe le vende pure est scientifiquement reconnu comme le meilleur aliment pour les dames des propriétés stimulantes merveilleuses. Les forces vitales sont régénérées sans qu'il en résulte de fatigue pour les organes de la digestion. Il est incomparable dans les cas de fièvres typhoïdes jaunes et paludéennes et donne la force de se guérir de ces maladies meurtrières. Il est hautement recommandé par les principaux médecins de Paris comme un tonique pour les convalescents et les personnes faibles, aussi pour les affections des poumons. Vendu par tous les pharmaciens et droguistes.
2 janv—1 déc

L.A.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 MARS 1886,

UN

TIRAGE TRIMESTRIEL

EXTRAORDINAIRE

CLASSE C.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE	$150,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 16 MARS 1886.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Grand lot de	$150,000	$150,000
1 ... de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
1 Lot de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	50	50,000
2,279 Lots s'élevant à		$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous prémdons à tous les trages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tos les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10. DEMI BILLET $5. CINQUIEME DE BILLET $2. DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs se doivent être adressées qu au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes Express Order change de New-York entrantes sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Laruc & Cie vs Henri Vivante.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI 30 mars 1886, à 12 A. M., la propriété ci-dessous décrite à savoir :

I.—Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St Philippe désigné comme lot No vingt et un, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent-soixante-neuf pieds entre lignes parallèles. Acquis de Z. Brueun d'après un acte pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 19 janvier 1883. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 117, folio 841.

II. Les morceau de terre suivants situés dans cette paroisse sur le chemin Gentilly, à une distance de six milles plus ou moins plus bas que la rue des Champs-Elysées.

1° Un morceau de terre mesurant un arpent et vingt pieds de face sur le côté ouest du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, folio 930.

2° Un morceau de terre mesurant trois arpents et demi de face sur le côté ouest du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Acquis de Marie C. Jacques, le 17 avril 1883. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, folio 930.

—ET AUSSI—

Cinq (5) vaches.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) mules.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite II propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27fév—27—6,13,20,27,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de diables (timber wheels) roues à charrier des bois de charpente (lumber wheels)

Dans l'affaire de J. O. Terry & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,573.—En vertu du ordre de vente, en date du 19 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, sur les ci-après désignés, MERCREDI, 10 mars 1886—

1° A 10 heures A. M., au local de l'encan, rue des Poites, entre les rues Tonti et Clio, de cette ville, un grand lot assorti de front wagons, wagons à chaudières, boîs de charpente, bois pour roues, diables, blocks et poulies, moyens, omnions à ressorts, une forge, deux soufflets, un lot de chaînes à wagons, outils à charpente, objets divers, etc.

2° Et, immédiatement après, la vente continuera et sera close au local connu comme le "Clipper Saw Mill", situé à la Nouvelle-Orléans, entre les rues Galvez et Tonti, dans le Premier District de cette ville, où il sera offert en vente un grand lot de bois de charpente, de diables, ainsi qu'un lot de meubles de bureau, installations, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25oct—25 mars1 2 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile H. Caulfield vs. Thos. Roberts

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,656.—En vertu du writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan sur les ci-après désignés, MERCREDI, 10 mars 1886—

1° A 10 heures A. M., au local de l'encan, rue des Poites, entre les rues Tonti et Clio, de cette ville, un grand lot assorti de front wagons, wagons à chaudières, bois de charpente, bois pour roues, diables, blocks et poulies, moyens, omnions à ressorts, une forge, deux soufflets, un lot de chaînes à wagons, outils à charpente, objets divers, etc.

2° Et, immédiatement après, la vente continuera et sera close au local connu comme le "Clipper Saw Mill", situé à la Nouvelle-Orléans, entre les rues Galvez et Tonti, dans le Premier District de cette ville, où il sera offert en vente un grand lot de bois de charpente, de diables, ainsi qu'un lot de meubles de bureau, installations, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25oct—25 mars1 2 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de stock, billets hypothécaires, comptes ouverts, etc.

J. O. Terry et fils vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,573.—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Le certificat No. 130, pour quatre actions du fonds capital du Mexican Central American Commercial Exchange, de $25 chacune, en date à Nouvelle-Orléans, le 29 janvier 1883, au nom de J. O. Terry & Sons.

2° Un "Due Bill" en faveur de J. O. Terry & Sons pour $929 73 signé par W. M. Stewart, date Nouvelle-Orléans, 18 août 1884.

3° Un billet hypothécaire signé par Fab. Foucher en date du 5 octobre 1882, pour $553 00 payable à 60 jours de vue, par lequel il a été payé $50.

4° Un billet de D. R. Penn, daté Nouvelle-Orléans, 2 mai 1882, pour $158 22, à 60 jours à l'ordre de J. Terry & Cie.

5° Un billet à ordre signé par John W. Coleman, daté Pontchatoula, 31 janvier 1885, pour $21 25, payable six mois après date à l'ordre de J. O. Terry, avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à paiement.

6° Un billet hypothécaire signé par Geo M. Penn, daté de Pontchatoula, le 24 janvier 1885, à l'ordre de John Owen Terry pour $26 40 du le 1er octobre 1885 avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, d'après un acte passé pardevant T. M. Terry, notaire.

7° Un grand lot de comptes à recevoir conformément à l'inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25fév—25 mars 3 6 7

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS

JOHN DE RUYTER administrateur, vs. CHARLES DE RUYTER—No 11,192—A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus offrant, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, en la ville de la Nlle-Orléans, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir :

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Robin, Rayé, Constance et Almonistor, ayant en mesure française soixante (60) pieds de face à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Charles De Ruyter a acheté de James L. Cole, par un acte passé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, ce jour de février 1886.

R. H. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
6 fév—6,13,20,27fév—et 6,13mars

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

MM. W. H. BULLETTS, P. S. WILTZ Jr. Exécuteur testamentaire dativ de A. J. Guillaume, décédé.—No 11,210.—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 6 mars 1886, à 12 M., à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située et se trouvant dans le sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nayade, Orleans, Diamond et Pelican, et District à l'Avenue Henry Clay, désignée par la lettre A, d'après un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, géomètre, en date de la ville le 3 juillet 1872, annexé pour référence à un acte de vente par L. A. Barthe à Mme Robert O. Butler, passé dans le bureau de Jonas Fabry, notaire en cette ville, le 1er Vingt-sixième jour d'octobre 1872, conformément au plan mentionné ci-dessus la dite portion de terre mesure, en mesure américaine cent soixante neuf pieds de face à la rue Nayades et 41 pieds neuf cinquante-six pouces trois quarts de face à la rue St Patrick trois cent soixante six pieds vingt pouces et quatre lignes de profondeur et dans l'avenue Henry Clay trois cent vingt-trois pieds neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui la sépare de la portion de terre désignée par la lettre B sur le dit plan et la dite portion B tient le nord de la rue Nayades et l'avenue Henry Clay et les dites portions de terre A et B forment ensemble un tout de 10 arpents de terre qui est désigné sur le nouveau cadastre sous le chiffre Ward Twenty Seven (27) et tout le terrain en nature et tel qu'il se comporte et comprend, sans garantie de contenance ni de mesure, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitages y appartenant. Etant la même propriété qui a été adjugée par le Sheriff de la Cité de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de cette ville, à Pierre Soniat Du Fossat, par acte de vente publique, le 7 Juin 1844, en la Cour de la Paroisse de la Nlle-Orléans.

Conditions de la vente :

1° Un comptant suffisant pour payer tous les frais, taxes et frais d'avant-ventes, et le montant de l'hypothèque et collatéraux pour payer et faire faire un billet non en vous pour le dit solde avec intérêt de 8 0/0 par 8 années, le prix ainsi réglé le dit billet pour avoir force dans le montant proportionné de la dite vente.

2° L'acquéreur devra fournir et donner de bons billets de $5,000, chacun dans les 2 termes 1886 dits en étant et trois aux représentant ayant leur date, des billets de la vente faite pour 83,000 ou en trois ans à partir de la date ci-dessus, tous avec 8 0/0 intérêt jusqu'à parfait paiement, et le prix reste acquit les dits billets ainsi dénommés, devront être crédités respectivement du prix d'achat. Tous les dits billets portant une hypothèque conventionnelle sur les dits biens.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-neuvième jour de janvier 1886.

R. H. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
30 jan—20—fév 6 13 20 27—mars 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dercino Landry vs. Edmond Louis Fouquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI 16 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Burgundy, Conti, Clio et Bruno, faisant partie du lot numéro neuf et mesurant quarante deux pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Burgundy, plus ou moins, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Pour du comptant, un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant, la somme de vingt mille francs ou son équivalent en monnaie des Etats-Unis d'Amérique, $3,800 avec intérêt à raison de 5 pour cent par an sur $475 à partir du 9 février 1879; même intérêt sur $475 à partir du 9 février 1880; même intérêt sur $475 à partir du 9 février 1881; même sur $475 à partir du 9 février 1882; même sur $475 à partir du 9 février 1883; même sur $475 à partir du 9 février 1884; même sur $475 à partir du 9 février 1885 et même sur $475 à partir du 9 février 1886. Tout jusqu'à parfait paiement, sujet à un crédit de $931 70, et aussi au comptant un montant suffisant pour les frais de cette affaire et les taxes de ville de et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° Et le surplus du prix de son adjudication, s'il y a, à terme correspondant au montant qui devendra du au plaignant annuellement, à savoir :

Deux mille cinq cents francs en son équivalent en monnaie des Etats-Unis, $475, jusqu'à ce que le prix de l'adjudication soit éteint, le premier montant échoyant le 9 février 1887; le surplus du prix de l'adjudication portera intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, et que le paiement du dit surplus sera garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
9 fév—9,16,23—mars 3,10,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles A. Worsley vs E. C. Adams

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,312.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le droit d'occupation de la maison en briques à quatre étages No 28 rue Decatur, du jour de la vente au 30 septembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25fév—25—mars 1, 2 6 & 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur et de bâtisses dans le Troisième District.

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,055—En vertu d'un ordre de vente en date du 27 février 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'îlet borné par les rues Elmire, Remparts, Desire et Bourgogne, anciennement Claps, et le dit lot mesure vingt six pieds onze pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5,11,18,25,30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Raymond Pocheia contre John Clay-comb.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No. 7,602.—En vertu du deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI 16 mars 1886, à 12 M., à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, les biens ci-après désignés, savoir :

Un moulin à scie, machine et la batisse et améliorations qui se trouvent situés sur la propriété dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Aline et Delachaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en son bureau.

Conditions—comptant sur les lieux.

Deuxième Constable de la Deuxième Cour de Cité.
ALFRED BARNES,
Constable Deuxième Cour de Cité.
5mars—5 10 16

Otto F. Briede vs. Joseph Lencen.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7,476—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à l'encan, Cour et Passage de la Bourse, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI 13 mars 1886, à midi.

Une mule, un wagon et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
3 mars—3 9 13

F. LeBeque, agent, vs M. et Mme Daniel Smith.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7,508—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur la propriété des défendeurs, au No ... rue de la Pauvre, entre les rues Bayle et Bourbon, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Les améliorations sur la propriété de la demanderesse, consistant en un hangar en bois, écurie, la barrière de séparation et la peau près une cotte et demie de bois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après un inventaire enregistré en son bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
27fév—27—5,11mars.

Chas. Fenhurst vs. M. et Mme Julius Mendal et Mme A. De Rose.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 9,475—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable 1re Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, No 1002 rue Lafayette, entre les rues St Charles et Carondelet, MERCREDI, 10 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

16 tables, 70 chaises, un grand miroir, une pendule, un sideboard et une vitrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotées et en-jeu.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
26fév—26 mars3 10

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de B. F. Joubert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,407—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les titres et les comptes de leurs créances à l'appui final présenté par Ernest R. Joubert et Charles Joubert, exécuteurs testamentaires de cette succession au seul parapher et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

3mars—3,6,12.

Succession de Philip Baron Boifontaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,438—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les titres et les comptes de leurs créances à l'appui final présenté par Mme Amelia Wade, exécutrice testamentaire de cette succession au seul parapher et homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau et compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

25 fév—25—mars 2 6

Succession de William J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 16,767—Division A—Attendu que M. S. Wilts Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet de nommer un liquidateur à l'administration dans la succession de feu William Joseph Castell, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des réclamations contre